Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212900732-20260404-2026D031-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAËC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUIMAËC n° 2026D031

FIXATION DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR 2026

L'an deux mille vingt-six, le 04 avril à 9 heures
Le Conseil Municipal de la commune de GUIMAËC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de GUIMAËC.
Date de convocation : 31/03/2026
Présents : Pierre LE GOFF, Maryannick PENN, André NEDELEC, Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, Catherine BARON, Sébastien BOUGET, Fleur GUERIN, Stéphane GRASSIN, Patrick JAOUEN, Géraldine MERRET, Maxime LESTRUHAUT, Sylvie RICOU, Alain TIRILLY, Jérémy LAINE, Fleur GUERIN
Absents/Excusés : Alain TIRILLY pouvoir à Mari Anna BOURGES-ALLAIRE, Isabelle CHAILLOU
Secrétaire de séance : Maryannick PENN
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 13 Votants : 13 Procurations : 2

Rapporteur : Pierre LE GOFF, Maire

VU le Code général des impôts, et notamment ses articles 1379, 1407 et suivants, ainsi que l'article 1636 B sexies, relatifs aux impôts locaux et aux modalités de vote des taux d'imposition

Vu le budget primitif Commune 2026, équilibré en section de fonctionnement par un produit global prévisionnel de **992 598,07 €.**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

DE VOTER les taux d'imposition pour l'année 2026

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **36,92 %** (35,16 % en 2025)
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **50,72 %** (48.30 % en 2025)
Taxe d'habitation : **15,74 %** (14.26 % en 2025)

Ces taux s'appliquent à une base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État en fonction des caractéristiques du bien immobilier. Cette base fait l'objet d'une revalorisation forfaitaire nationale annuelle obligatoire, fixée par la loi de finances.

Fait et délibéré, à GUIMAËC, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Maire,
Pierre LE GOFF